

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Directeur : Pierre LAFITTE

88, Champs-Élysées, PARIS

ABONNEMENTS :
France : Un An : 35 fr. - 6 Mois : 18 fr. - 3 Mois : 10 fr.
Étranger : Un An : 70 fr. - 6 Mois : 36 fr. - 3 Mois : 20 fr.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Elégances

TÉLÉPHONES :
6 Lignes : 557-44, 557-45, 528-64, 528-66, 528-67
Adresse Télégraphique : EXCEL - PARIS

UNE ARRIVÉE DE PRISONNIERS ALLEMANDS A ROANNE



De nombreux prisonniers allemands, pour la plupart Badois et Alsaciens, ont été envoyés à Roanne. On les voit ici quittant la gare de cette ville escortés par des gendarmes et des soldats d'infanterie.

(Phot. Dessandier.)

Tous les dimanches

EXCELSIORparaîtra sur 16 pages de texte
et de photographies.

Résumé des événements de la semaine.

Nos blessés



Je viens de passer deux heures au milieu des blessés...

Le vieux lycée, silencieux, paisible, a été transformé rapidement en hôpital. Chaque pièce est utilisée, car nul établissement ne se prête mieux à un aménagement de ce genre.

Couchés dans ces dortoirs qui rappellent à certains d'entre eux une jeunesse studieuse et les belles et nobles leçons de l'Histoire, les blessés reposent. Plus tard, dans ces mêmes murs qui les protègent, retentira le récit de leurs exploits, et dans les lits étroits où nos petits soldats attendent, pour repartir, la guérison prochaine, la jeune France frémissait d'orgueil en évoquant la glorieuse métamorphose du vieux lycée.

Je m'étais fait de cette visite une idée toute différente. La vision que nous avons des choses est souvent plus effrayante que la réalité. Dès mon entrée dans le dortoir, je m'aperçois qu'un visage sombre n'est pas de mise. La chambre (oui, c'est bien une chambre et non pas une salle d'hôpital) est animée et presque bruyante. C'est le moment où on fait le ménage, toutes fenêtres ouvertes; la lumière, l'air frais du matin, inondent la pièce. Un convalescent donne, en chantant, de grands coups de balai. C'est un abbé. Il me montre fièrement, épinglée à la chemise de tous les malades, une petite croix et deux médailles.

Dans les lits, les hommes causent entre eux, lisent les journaux et les livres que les habitants leur font parvenir chaque matin; les yeux brillent de joie à la lecture, faite à haute voix, des bonnes nouvelles de la guerre.

Celui-ci a quatre balles dans les jambes. « Je les rattraperai bien tout de même! », déclare-t-il. Celui-là a eu la joue percée. « Quel dommage pour un joli garçon! », dit-il en pouffant. Et on se tord. Tous sont unanimes à reconnaître que les balles ne sont pas douloureuses; leur vitesse et leur chaleur font que l'infection n'est pas à redouter; les désordres qu'elles occasionnent sont pour la plupart du temps insignifiants. Le plus souvent, on ne s'aperçoit de la blessure qu'une fois le combat terminé. Un des malades raconte même que ce n'est que le lendemain matin qu'il constata la présence d'une balle dans son bras.

Deux petites taches du même diamètre que celui d'un crayon : c'est un membre traversé par une balle. Aucune fièvre. Une sensation comparable à celle éprouvée à la suite d'un coup. Le major s'arrête à chaque lit. *Aucun homme ne se plaint.* Tous sourient à son tutoiement cordial. Ailleurs, un capitaine de chasseurs à pied a eu le front traversé par une balle. « Quand pourrai-je y retourner? » demande-t-il anxieusement. Il sera debout dans quelques jours...

L'énergie, la joie d'avoir fait son devoir, la bonne tournure des événements, voilà aussi ce qui explique beaucoup l'absence complète des gémissements et la gaieté des visages, dans les dortoirs du vieux lycée.

Pierre Lafitte.

P.-S. — Ce que réclament le plus les blessés, ce sont des journaux et des livres. Mes lectrices ont déjà compris...

578 Allemands furent fait prisonniers à Dornach

BELFORT, 21 août. — On vient d'amener ici 563 soldats et sous-officiers et 15 officiers des régiments d'infanterie badoise qui ont été faits prisonniers hier à Dornach, près de Mulhouse. On en attend un convoi pareil dans la journée de demain. Ils seront tous dirigés sur le centre.

Parmi les otages pris à Mulhouse, on signale le directeur et le caissier de la succursale de la Reichsbank.

La mobilisation

Aujourd'hui samedi 22 août : dernier jour.

Un dirigeable français lance des bombes sur des cavaliers allemands

Un de nos dirigeables a lancé, la nuit dernière, plusieurs projectiles sur deux campements de cavalerie allemande en Belgique. Les projectiles ont porté. Une vive agitation s'est manifestée dans les deux campements : les feux ont été immédiatement éteints et de nombreux coups de fusil ont été tirés contre le dirigeable, qui est rentré sain et sauf dans nos lignes. (Officiel.)

Une poursuite émouvante

Le Soir de Bruxelles raconte :

Hier après-midi, non loin de Tirlemont, j'ai été témoin d'une poursuite dramatique. Cela se passait dans les airs, à quelque mille mètres de hauteur.

Un « taube » parut dans le ciel, faisant entendre le bruit de son moteur. Il marchait dans la direction de Hasselt, donc vers ses troupes. Soudain, un biplan parut. Il poursuivait le « taube », le gagnant lentement de vitesse. Le « taube » s'éleva. Le biplan s'éleva à son tour. Chacun essayait de surplomber l'autre, pour lancer un projectile sur l'adversaire. Tout à coup, le « taube » s'abaissa; le biplan avait l'avantage et s'avançait rapidement sur son ennemi. Celui-ci se mit à virer sur son aile gauche. Le biplan semblait un peu désorienté et ne suivait plus le « taube ». Plus lentement, cependant, il vira et reprit la poursuite, qui se perdit dans la direction de Diest.

La foule était accourue à ce spectacle tragique. Bien longtemps après la disparition des deux avions, elle regardait encore...

Nous n'avons pu savoir jusqu'ici quel était le poursuivant.

LES ALLEMANDS EN BELGIQUE

Les colonnes allemandes prononcent leur mouvement vers l'Ouest

(Communiqué officiel)

En Belgique, le mouvement de retraite de l'armée belge a continué sans incident.

Des forces de cavalerie allemande ont traversé Bruxelles, se portant vers l'ouest. Elles ont été suivies par un corps d'armée. La ville a été frappée d'une contribution de guerre de 200 millions de francs.

Namur est partiellement investi et le feu de l'artillerie lourde a été ouvert vers midi.

Le mouvement vers l'ouest des colonnes allemandes continue sur les deux rives de la Meuse, en dehors du rayon d'action de Namur.

La guerre austro-serbe

Les Serbes poursuivent les Autrichiens

NICH, 21 août (Dépêche Havas). — Les troupes serbes poursuivent l'aile gauche autrichienne vers la Drina. Une batterie autrichienne est tombée entre les mains des Serbes. L'aile droite autrichienne, à la suite d'une violente attaque d'artillerie, se replie également devant l'aile gauche serbe.

Sur le front, les Autrichiens ont tenté une faible attaque sur Belgrade et Obrenovac, au confluent du Kolouvarri et de la Save.

L'artillerie serbe a détruit un dépôt de bateaux autrichiens près de Stara-Moldava. Cinq bateaux autrichiens sont en flammes, un sixième a fait explosion. Plusieurs chalands et deux embarcations ont été détruits.

La victoire serbe fut complète

NICH, 21 août. — La victoire remportée le 20 août par les Serbes sur le front de Losniza-Lemitz, a été complète. Les Autrichiens se sont retirés en pleine déroute.

Une victoire des Monténégrins

CETTIGNÉ, 21 août (Dépêche Information). — Les Monténégrins ont remporté, le 19 août, une victoire dans la région de Grahovo.

L'Italie s'apprêterait à prendre l'offensive contre l'Autriche

Un de nos amis, revenu hier de Rome, nous assure que l'opinion italienne est unanime à réclamer une intervention offensive contre l'Autriche. Le mouvement populaire paraît irrésistible, et il semble que le gouvernement ne pourrait, sans péril, en méconnaître la portée. Il faut donc s'attendre à ce que notre sœur latine prenne très prochainement une attitude conforme à la fois aux intérêts de l'Italie et aux sympathies du peuple italien pour la France.

La situation est, d'ailleurs, jugée à Rome des plus favorables à la Triple Entente. Le *Messaggero* dit que si les Allemands entreprennent le siège d'Anvers ils devront y employer d'énormes forces, et pendant un temps très long, sans d'ailleurs aucun espoir de succès. Ils seraient, en outre, exposés à être pris à revers par les armées alliées. Le *Messaggero* ajoute que, de toutes les façons, le corps d'invasion allemand ne pourra pas continuer la guerre s'il ne dégage pas ses derrières par la prise d'Anvers et de Namur.

D'autre part, l'offensive victorieuse des Serbes met l'Autriche dans un cruel embarras. Une intervention offensive de l'Italie achèvera l'encercllement de la Duplice.

L'Espagne va-t-elle mobiliser?

SAINT-SÉBASTIEN, 21 août. — L'ambassadeur d'Allemagne ayant publié hier une note démentant les informations françaises relatives aux excès commis par les Allemands, l'ambassadeur de France a communiqué une note aux journaux maintenant tout ce qui a été dit des atrocités commises par les Allemands afin que le public espagnol ne soit pas induit en erreur.

On s'attend, malgré les démentis officiels, à la mobilisation espagnole.

Le trafic est toujours interrompu aux frontières franco-espagnoles.

[Notons que, dans notre numéro de mercredi dernier, nous avons publié une information de notre correspondant particulier à Madrid, annonçant que l'Espagne se préparait à préciser son attitude dans le conflit européen. La dépêche qui précède semble confirmer notre information. — N. D. L. R.]

Les atrocités allemandes

Une nouvelle protestation du gouvernement français

Le gouvernement de la République française a porté à la connaissance des puissances signataires des conventions de La Haye les faits ci-dessous qui constituent de la part des autorités militaires allemandes une violation des conventions signées le 18 octobre 1907 par le gouvernement impérial allemand.

Le 11 août, à 3 h. 30, le 12 août, de 10 h. à 12 h., et le 14 août, de 4 h. à 6 h., sans aucune sommation ni avertissement préalable, la ville de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), 13.000 habitants, ville ouverte et non défendue, a été bombardée par les forces allemandes dans les conditions suivantes :

Le bombardement a été effectué au moyen de canons placés et dissimulés de l'autre côté de la frontière. Un aéroplane, ayant pris position au-dessus des batteries, permettait de rectifier le tir. Celui-ci a porté plus particulièrement sur l'hôpital, monument historique, régulièrement signalé par le drapeau de la Croix-Rouge.

Les obus tombés dans la ville ont tué sept personnes et en ont blessé huit autres, toutes des femmes ou des enfants.

Les conventions de La Haye ont été ainsi violées sur les points suivants :

1° Le bombardement s'est effectué contre une ville ouverte et non défendue (art. 25 du règlement annexé à la convention de La Haye) ;

2° Le bombardement a eu lieu sans avis préalable (art. 26 id.) ;

3° Il a spécialement porté sur un hôpital, monument historique (art. 27 id.).

On cherche vainement le br. de ce bombardement : il n'a été précédé d'aucune sommation de reddition et n'a été suivi d'aucune reddition, ni d'aucune occupation par les forces ennemies, qui ne se sont pas même présentées devant la localité.

Il constitue donc un acte de cruauté inutile. Le gouvernement tient à protester hautement auprès des puissances signataires des conventions de La Haye contre de pareils actes, qui sont formellement contraires aux engagements conventionnels du droit des gens.

Le loyalisme des Polonais et des Finlandais

SAINT-PÉTERSBOURG, 21 août. — On constate ici avec satisfaction que le loyalisme des populations de Finlande ne le cède en rien à celui de la Pologne russe.

L'offensive menée par le général Pau a été couronnée de succès en Alsace

(Communiqués officiels.)

Le Conseil de la défense nationale s'est réuni hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. Messimy, ministre de la Guerre, a mis ses collègues au courant de la situation militaire, qui est toujours favorable à nos armées, et annoncé notamment que la guerre était transportée en territoire allemand et belge et qu'aucun combat n'a lieu en territoire français.

Les ministres se sont réunis dans la soirée, à 6 heures, en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

L'offensive du général Pau

Les détails arrivés aujourd'hui sur l'occupation de Mulhouse montrent que nos troupes y ont obtenu un gros succès.

L'offensive, d'abord sur le front Thann et Dannemarie, ensuite sur Mulhouse, a été menée avec une extrême vigueur.

Par un mouvement audacieux, le général Pau, une fois maître de Thann et de Dannemarie, a porté ses troupes à l'ouest de Mulhouse, laissant à l'ennemi la liberté de s'engager entre nos lignes et la frontière suisse.

Puis, par un deuxième effort, les Allemands ont été rejetés sur Mulhouse. En même temps que notre droite se portait sur Altkirch, notre gauche s'est avancée dans la direction de Colmar et de Neuf-Brisach, menaçant la ligne de retraite de l'ennemi. Les Allemands ont été alors contraints d'accepter le combat, qui a été des plus chauds.

Dans un faubourg de Mulhouse, à Dornach, notre infanterie a enlevé à la baïonnette 24 canons et fait plusieurs milliers de prisonniers. La lutte s'est poursuivie dans les rues, de maison en maison. Les pertes allemandes sont énormes.

Continuant son succès, une partie de notre armée a occupé Mulhouse, tandis que tout le reste se rabat-tait sur Altkirch et forçait les Allemands à se replier vers le Rhin qu'ils ont passé en désordre.

Ainsi est atteint le but initialement fixé à nos troupes dans la Haute-Alsace : le rejet des forces allemandes sur la rive droite du Rhin.

En Lorraine, nos troupes se replient devant des forces supérieures

On sait qu'après avoir reconquis la frontière, nos troupes s'étaient avancées en Lorraine sur tout le front, du Donon jusqu'à Château-Salins.

Elles avaient refoulé dans la vallée de la Seille et la région des étangs les troupes allemandes et nos avant-gardes avaient atteint Delme, Dieuze et Morhange.

Dans la journée d'hier, plusieurs corps d'armée allemands ont engagé sur tout le front une vigoureuse contre-attaque.

Nos avant-gardes s'étant repliés sur le gros, le combat a commencé extrêmement vif de part et d'autre. En raison de la supériorité numérique de l'ennemi, nos troupes, qui se battaient depuis six jours sans interruption, ont été ramenées en arrière.

Notre gauche couvre les ouvrages avancés de Nancy. Notre droite est solidement installée dans le massif de Donon.

L'importance des forces ennemies engagées ne nous eût permis de nous maintenir en Lorraine qu'au prix d'une imprudence inutile.

Il est agréable de constater que ce matin il n'y avait plus aucun point du territoire français occupé par l'ennemi, sauf une légère enclave à Audun-le-Roman (à une dizaine de kilomètres au nord de Briey).

Ainsi, le vingtième jour de la mobilisation, en dépit de toutes les assurances allemandes, des écrits de leurs auteurs les plus connus, et de ceux mêmes du grand état-major, non seulement ils n'ont pas encore obtenu les avantages décisifs qu'ils escomptaient, mais encore ils n'ont pu porter la guerre sur notre territoire.

Cet avantage, dont il convient, d'ailleurs, de ne pas s'exagérer outre mesure l'importance, a, néanmoins, une valeur morale qu'il est bon de signaler.

L'emploi des troupes autrichiennes

Les renseignements les plus récents sur la mobilisation et la concentration des forces autrichiennes permettent d'établir que la question des nationalités a joué un rôle important dans l'emploi de ces forces.

Une division du 14^e corps tyrolien a d'abord été transportée au nord du lac de Constance. Elle a été ensuite ramenée dans le Tyrol.

Puis, un échange a été effectué dans le Tyrol, les chasseurs tyroliens ont été envoyés contre la Russie et remplacés par le 13^e corps composé de Slaves.

Ces diverses mesures avaient pour but d'employer sur les divers théâtres d'opérations d'autres troupes que celles qui y stationnent normalement et ont, de par leur origine, des affinités avec l'ennemi éventuel.

D'autre part, l'Autriche a envoyé contre la France des formations d'artillerie lourde, de siège, d'automobiles, etc., le fait peut d'ailleurs être rapproché de la présence signalée à Strasbourg de 7.000 Autrichiens.

La bataille de Mulhouse

Comment le général Pau repoussa les Allemands de l'autre côté du Rhin.

(Communiqués officiels.)

Les premiers rapports reçus permettent aujourd'hui d'exposer les phases des opérations en deux actes qui ont eu lieu dans la région de Mulhouse. Par leurs fluctuations mêmes — occupation, abandon et réoccupation de Mulhouse — ces opérations, qui n'ont dans l'ensemble de la campagne qu'un caractère épisodique, permettent de se rendre compte des conditions d'une guerre où deux adversaires égaux par le nombre et la valeur militaire, ayant chacun des facteurs de force et des facteurs de faiblesse, gagnent et perdent successivement du terrain jusqu'au jour où l'un d'eux obtient le résultat décisif qui détermine la suite des événements.

A quelle conception stratégique répondait notre première opération sur Mulhouse? Nous savions par nos reconnaissances aériennes que les Allemands avaient laissé entre la frontière française et Mulhouse des forces relativement peu importantes; que le gros de leurs forces s'était replié sur la rive droite du Rhin. Dans ces conditions, notre objectif était d'attaquer ces forces et de les rejeter en arrière, afin de nous rendre maîtres des ports du Rhin et de pouvoir y repousser une contre-attaque ennemie, si elle venait à se produire.

C'est aux troupes de Belfort qu'échut cette mission. Le 7 elles se mirent en marche, les unes par la trouée de Belfort, large dépression où coulent les affluents du Doubs et ceux de l'Ill, les autres par la vallée de la Thur qui, descendant du Rheinkopf, passe à Thann, où elle se divise en deux branches qui vont se jeter dans l'Ill.

Nos troupes se heurtèrent aux troupes allemandes à Thann et à Altkirch. Thann s'étend en longueur sur les bords de la Thur. Altkirch est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de l'Ill. Sur les deux positions les Allemands avaient installé de l'artillerie derrière des ouvrages de campagne. L'attaque fut tout à fait brillante et vigoureuse de notre part. Les effectifs engagés des deux parts étant sensiblement égaux et les Allemands étant fortifiés, notre succès n'en a que plus de valeur. L'ennemi subit des pertes très importantes. Mais, la nuit venant, notre cavalerie, malgré une active poursuite, dut le laisser se replier. Nous n'avions donc pas réussi à lui couper la retraite et à l'anéantir, ce qui était notre objectif.

Le lendemain 8, dès l'aube, notre progression continua, et cette fois, rencontra devant elle une résistance très sérieuse. Les troupes allemandes débouchaient de la forêt de Hardt, vaste forêt de 30 kilomètres de long, où peut s'abriter tout un corps d'armée. Malgré la résistance, nos troupes eurent le dessus et à la nuit tombante, elles entrèrent dans Mulhouse aux acclamations des Alsaciens.

On oublia que l'on était en pays ennemi.

Il y eut là quelques heures d'allégresse au cours desquelles on oublia peut-être un peu trop que l'on était en pays ennemi. A côté des Alsaciens qui faisaient fête à nos soldats, il y avait des immigrés qui, dès notre arrivée, s'employèrent à fournir aux troupes allemandes ramenées en arrière des renseignements précis sur notre situation et le chiffre réel de nos effectifs (une brigade environ). Mulhouse, résidence de nombreux fonctionnaires allemands, difficile à défendre contre des troupes venant de l'Est ou du Nord, était relativement facile à reconquérir, en y mettant le prix. C'est ce que firent les Allemands par une attaque de nuit. Ils s'avancèrent sur la ville, venant d'une part de la forêt de Hardt et d'autre part de Neuf-Brisach, et de Colmar, marchant dans la direction de Cernay pour nous couper la retraite.

Cernay est situé sur la Thur, au sud-est de Thann.

En restant à Mulhouse avec des forces insuffi-

santes, nous risquions de perdre notre ligne de retour sur les Hautes-Vosges et sur Belfort. Ordre fut donné de revenir en arrière.

A dire vrai, une autre hypothèse aurait pu être conçue et réalisée. Les éléments que nous avions laissés à Altkirch n'avaient pas été attaqués. Dans ces conditions, il eût été possible de contre-attaquer l'ennemi marchant vers Cernay en utilisant nos réserves. Pour des causes encore mal connues, cette conception n'a pas prévalu.

Notre gauche étant attaquée vers Cernay par des forces nettement supérieures, notre centre étant attaqué par Mulhouse et notre droite restant inactive, la bataille était mal engagée. Dans ces conditions, la retraite était la solution la plus sage. De cette opération brillante, mais sans lendemain, une conclusion se dégagait : nous avions désormais la certitude que les Allemands n'entendaient pas abandonner sans combat la Haute-Alsace et y disposaient de forces importantes.

Pour atteindre notre but initial, l'opération était à reprendre sur des bases nouvelles et sous une direction nouvelle. C'est au général Pau que le commandement en a été confié.

Les forces françaises avaient besoin de se refaire et de se remettre en main à l'abri de la position de Belfort.

L'ennemi avait beaucoup souffert du feu de notre artillerie. De notre côté, nous avions été gênés par les obusiers allemands se défilant dans des ravins difficiles à repérer et dont l'efficacité avait été d'ailleurs plus morale que matérielle.

C'est en tenant compte de ces diverses circonstances que le général Pau arrêta son plan d'opérations, après avoir reçu des renforts importants en vue d'une résistance énergique de l'ennemi.

L'effort décisif.

Il s'agissait, cette fois, d'un effort décisif et non plus d'une simple reconnaissance.

Au début, nos forces s'engagèrent sur un front moins étendu que la semaine précédente.

Par un premier effort, elles se portèrent sur Thann et Dannemarie. Elles partaient de Belfort et des Vosges, menaçant par conséquent la ligne de retraite allemande.

Notre droite s'appuyait au canal du Rhône au Rhin.

Notre action se portait donc en premier lieu sur les forces ennemies à l'ouest de Mulhouse.

Liberté était ainsi laissée aux Allemands de s'engager entre nous et la frontière suisse.

L'attaque sur Dannemarie et Thann, bien préparée et bien conduite, fut rapide et décisive.

Avant d'évacuer Dannemarie, les Allemands brûlèrent la plus grande partie de la ville.

Sur la base de ce premier succès, le général Pau donna l'ordre d'attaquer dans la direction de Mulhouse.

Notre gauche s'élevait en même temps dans la direction Colmar-Neuf-Brisach.

Notre droite commençait simultanément à se porter sur Altkirch.

Notre gauche et notre droite menaçaient ainsi les lignes de retraite allemandes.

C'est dans ces conditions que le combat s'engagea avec une grande vigueur devant Mulhouse.

Dans le faubourg de Dornach, quatre batteries allemandes se retiraient. Nos hommes tuent les chevaux à la baïonnette et prennent les 24 canons.

La lutte continue dans Mulhouse. Mais déjà l'ennemi est découragé. La ville est occupée par nous.

Aussitôt, notre gros se rabat sur Altkirch.

Les Allemands, risquant d'être coupés des ponts du Rhin, se retirent en grand désordre.

Ils sont vivement poursuivis par nos troupes, qui restent maîtresses des débouchés des ponts et qui tiennent la partie supérieure de la Haute-Alsace.

Nos troupes, tenant les crêtes et les principales vallées des Vosges, sont en bonne position pour poursuivre leur succès dans la direction de Colmar.

Un service religieux à Westminster

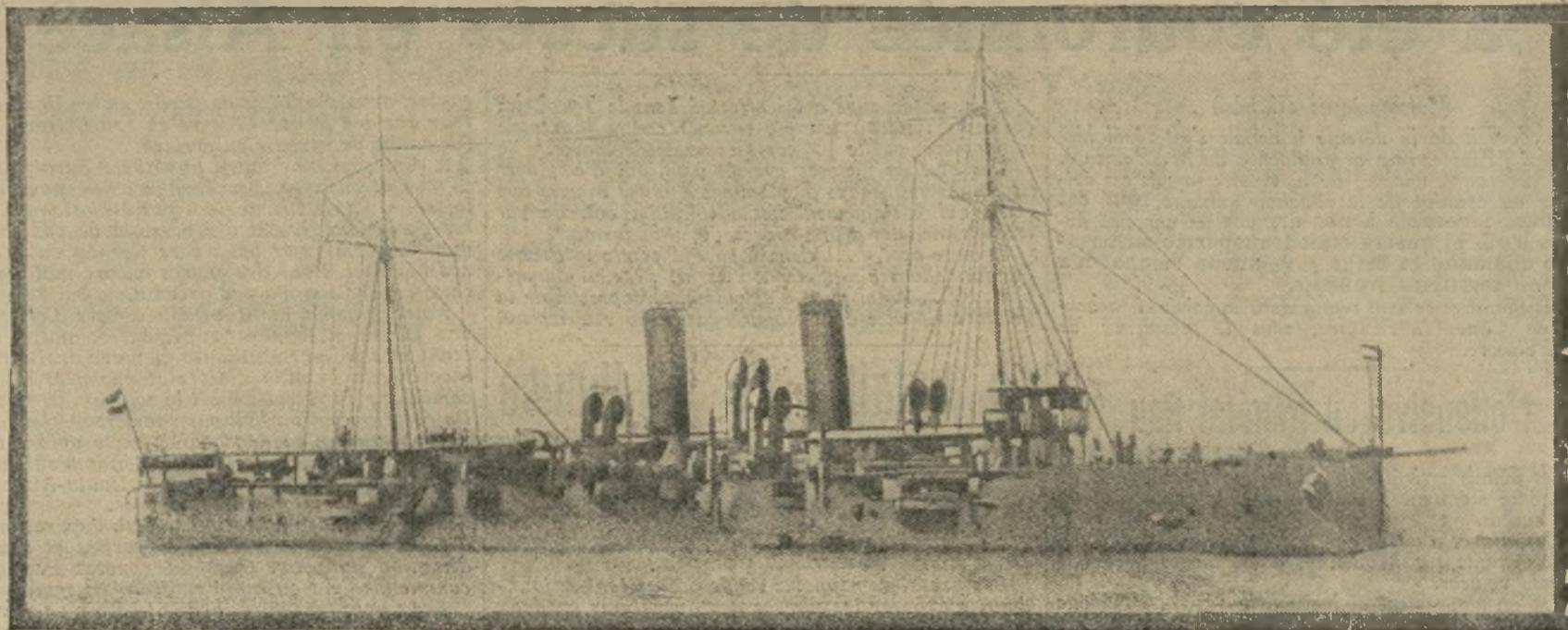
LONDRES, 21 août. — Un service religieux impressionnant a eu lieu aujourd'hui à Westminster, en l'honneur des troupes alliées ; la famille royale y assistait.

La suppression des initiales à la poste restante

En vue de remédier aux inconvénients que présente dans les circonstances actuelles l'emploi des initiales, chiffres, numéros ou toute autre indication anonyme pour l'échange des correspondances adressées poste restante, l'administration des postes a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre la faculté accordée au public de se servir de ce genre d'adresse.

En outre, les correspondances ordinaires adressées nominativement poste restante ne seront remises aux destinataires que sur justification de leur identité.

Le croiseur autrichien "Zenta" coulé par la flotte française



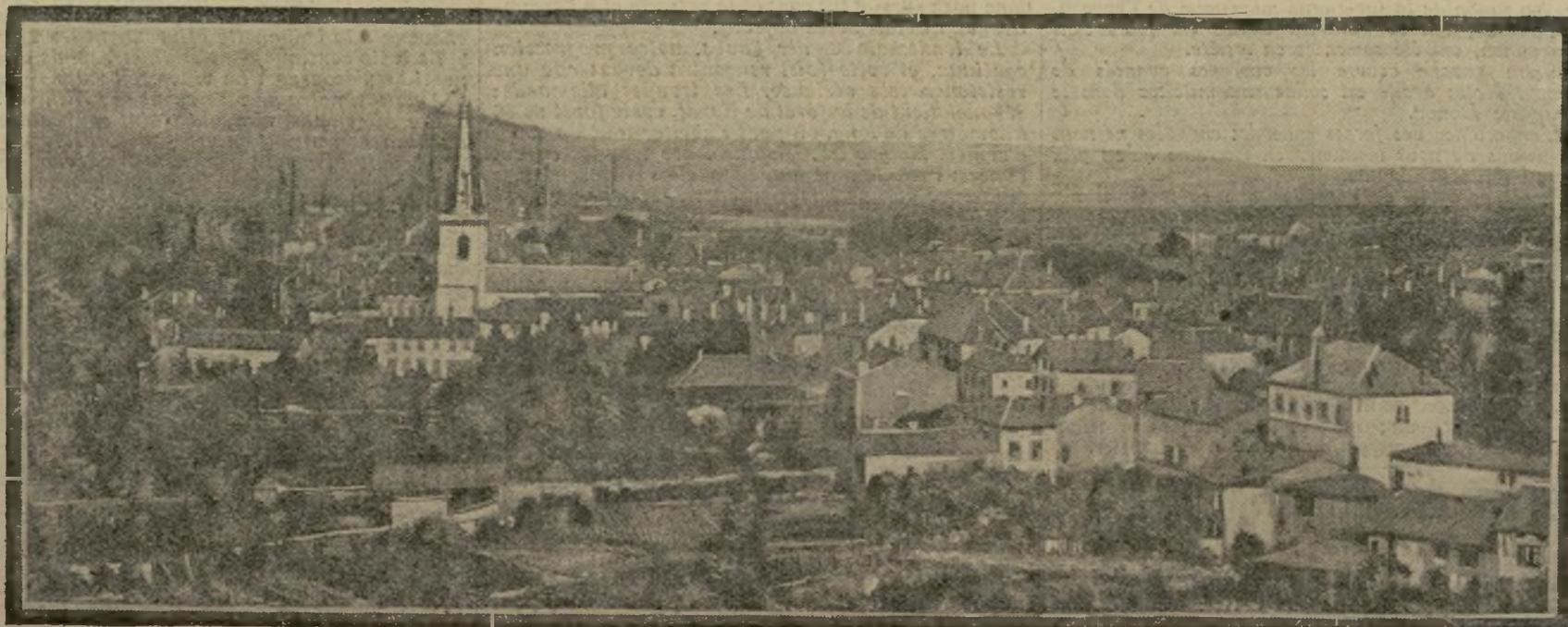
On se souvient que la flotte française coula il y a quelques jours, devant Antivari, un croiseur autrichien qui tenait le blocus de ce port. Deux cents hommes composaient l'équipage de ce navire.

La cavalerie française en Belgique



Les troupes françaises qui opéraient sur l'aile droite de l'armée belge entrèrent en contact, à Gembloux, avec l'avant-garde de l'armée allemande. D'assez vifs engagements opposèrent nos dragons aux uhlans allemands.

Depuis jeudi, Dieuze, en Alsace, est occupée par nos troupes



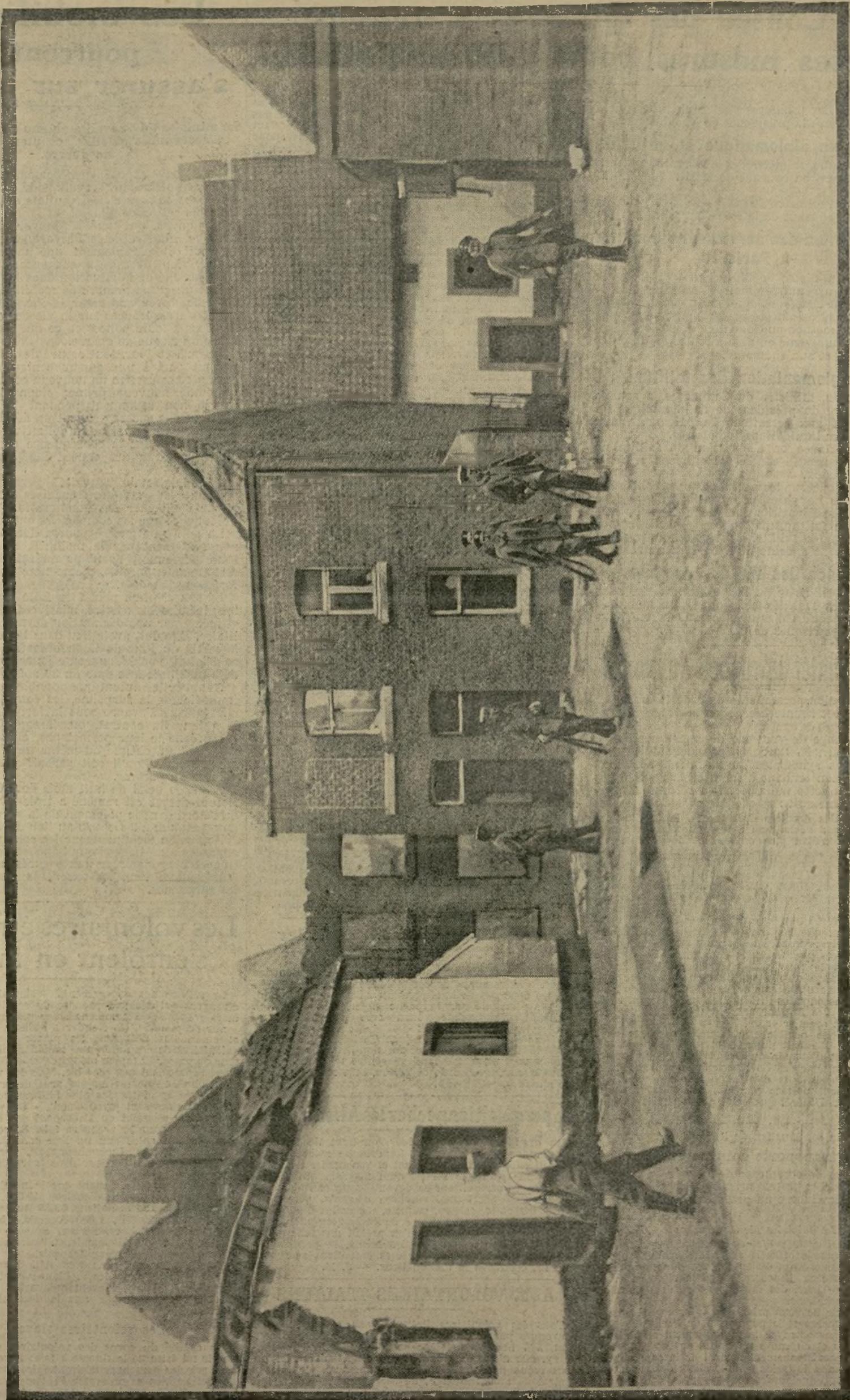
Un communiqué officiel annonçait jeudi que, la veille, nos troupes, continuant à progresser en Alsace, avaient débouché sur la Seille et occupé Château-Salins et Dieuze. Voici une vue générale de cette dernière ville.

Ayuntamiento de Madrid

LES BARBARES SUR LE THEATRE DE LEURS EXPLOITS

Samedi 22 août 1914.

EXCELSIOR



Ce très intéressant document a été pris à Mouland, près de Visé. Les Barbares sont vus ici sur le théâtre même de leurs exploits traversant, le sourire aux lèvres, une des places les plus éprouvées de la malheureuse petite ville belge.

Ayuntamiento de Madrid

Le Conseil des ministres a approuvé diverses mesures pour parer aux misères

Le Conseil des ministres s'est réuni hier soir à cinq heures, sous la présidence de M. Poincaré.

La situation diplomatique et militaire.

M. Doumergue, ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation diplomatique.

M. Messimy, ministre de la Guerre, a mis ensuite le Conseil au courant de la situation militaire.

L'organisation des services d'assistance à Paris.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a informé le Conseil qu'il a réuni les maires des vingt arrondissements de Paris et que dans cette réunion toutes les mesures ont été prises pour assurer une organisation méthodique des divers services d'assistance et pour venir en aide à toutes les familles nécessiteuses et aux chômeurs.

La réglementation des faillites.

M. Thomson, ministre du Commerce, a soumis à la signature du président de la République un décret relatif aux cessations de paiements, aux faillites et aux liquidations judiciaires.

Aucune instance en déclaration de faillite ne pourra être engagée contre les citoyens présents sous les drapeaux.

En ce qui concerne les personnes non mobilisées, les cessations de paiements continueront à être régies par les dispositions du Code de commerce relatives à la faillite, mais elles ne recevront pas la qualification de faillite, à moins que le tribunal de commerce ne spécifie qu'il en sera autrement.

L'assurance des risques de guerre.

M. Couyba, ministre du Travail, a fait connaître au Conseil les facilités consenties aux mobilisés par les compagnies d'assurances sur la vie pour l'assurance des risques de guerre.

Pour faciliter la reprise du travail

La commission permanente du conseil supérieur du travail s'est réunie hier, sous la présidence de M. Couyba.

Après échange de vues sur diverses questions à l'ordre du jour, M. Borderol, président du groupe des chambres syndicales du bâtiment, a soumis une proposition tendant à faciliter la reprise des travaux dans cette industrie. Il a résumé sa proposition comme suit :

A la suite des derniers événements, le Crédit Foncier de France a déclaré au Sous-Comptoir des Entrepreneurs qu'il n'était plus en mesure de lui remettre les fonds nécessaires pour le fonctionnement de ses opérations. Dans ces conditions, le Sous-Comptoir des Entrepreneurs s'est trouvé dans l'impossibilité de fournir des fonds aux clients, et il a dû arrêter tout crédit, ce qui a jeté la perturbation dans toute l'industrie du bâtiment.

1° Il serait fort utile, pour éviter le chômage de nombreux ouvriers, que l'on puisse mettre le Sous-Comptoir à même de reprendre ses opérations et de rendre ainsi les services pour lesquels il a été créé. Il semble que le moyen le plus simple serait d'obtenir de la Banque de France qu'elle veuille bien escompter jusqu'à concurrence d'une somme de 10 millions, en plus des valeurs escomptées habituellement, le papier du Sous-Comptoir des Entrepreneurs, qui présente des garanties de tout premier ordre.

2° Vu la crise pénible par laquelle passe le pays actuellement, il serait intéressant que les pouvoirs publics tâchent d'obtenir du Crédit Foncier de France et du Sous-Comptoir des Entrepreneurs que les sommes qui seraient mises à la disposition de ce dernier établissement soient prêtées par eux aux entrepreneurs, au même taux d'intérêt que celui perçu par la Banque de France.

Il serait bien entendu que ces fonds ne seraient affectés qu'à la continuation de travaux en cours.

Les transports commerciaux

La chambre de commerce de Paris a reçu communication de la lettre suivante adressée par le ministre de la Guerre au préfet de la Seine :

Paris, 17 août.

Le ministre de la Guerre

à Monsieur le préfet de la Seine, Paris.

Des communiqués officiels ont fait connaître que les transports commerciaux étaient encore incertains. Toutefois, le commerce disposera, d'une manière générale, à partir du 14^e jour, des moyens nécessaires pour assurer ses transactions.

J'ai l'honneur de vous prier d'en informer dès maintenant le commerce et la population de Paris.

Afin de ne pas entraver le ravitaillement administratif des armées et du camp retranché de Paris, tout en facilitant l'approvisionnement normal de la capitale, des marches spéciales de trains commerciaux desservant les départements producteurs seront réservées sur les différents réseaux. Ces marches seront portées à la connaissance du public par les chefs de gares ; vous in-

viterez donc les commerçants à se renseigner dans les gares. J'ajoute que si l'expérience démontrait que des modifications aux horaires et itinéraires prévus seraient de nature à faciliter les arrivages et les transactions commerciales, il suffirait de me soumettre, sous le timbre l'état-major de l'armée (4^e bureau) les desiderata du commerce pour que des ordres soient donnés en conséquence aux réseaux.

Il est entendu qu'en principe le commerce de toutes les denrées indispensables à la subsistance des populations, ainsi que du charbon, sera entièrement libre, réserve faite, toutefois, des approvisionnements déjà affectés, par les autorités chargées du ravitaillement dans les départements, aux besoins des armées. Il n'en conviendra pas moins d'exercer une surveillance spéciale sur les agissements des spéculateurs, de manière à interdire tout accaparement.

Vous voudrez bien user de toute votre influence sur les chambres de commerce, chambres syndicales ou autres groupements de courtiers ou de commerçants en gros ou en détail pour qu'ils s'efforcent, par tous les moyens en leur pouvoir, de rétablir les transactions ordinaires, de ranimer la vie économique du pays et de contribuer ainsi, dans une certaine mesure, à l'œuvre de défense nationale.

Une réunion de la chambre syndicale de la dentelle

Dans sa séance du jeudi 20 août, la Chambre syndicale des Dentelles et Broderies a décidé, à l'unanimité des membres présents, la réouverture de ses magasins, en vue d'atténuer les effets du chômage et d'assurer, dans la mesure du possible, la reprise du travail aux employés et ouvrières de ces industries.

Le nouveau moratorium

Depuis le début du mois courant, diverses mesures ont été prises, sur la proposition du ministre du Commerce et de l'Industrie, pour proroger les échéances et fixer les conditions dans lesquelles pourraient être effectués les retraits de dépôts dans les banques et établissements de crédit.

Les effets de ces textes viennent à expiration à la fin du mois courant.

Il a paru à M. Thomson, ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'il était indispensable, avant de préparer un nouveau moratorium, de prendre l'avis des représentants les plus qualifiés du commerce français, ainsi que de la Banque de France et du Syndicat des banquiers.

Conformément à la demande du Comité de Législation commerciale, il a réuni, hier 21 août, au ministère du Commerce et de l'Industrie, les présidents des chambres de commerce des plus importantes villes de France, ainsi que les représentants des banques.

Au cours de cette réunion, qui a été présidée par M. Gaston Thomson, les dispositions à insérer dans le nouveau moratorium ont été examinées et étudiées avec un soin particulier.

En remerciant les représentants du commerce français, de la Banque de France et du Syndicat des banquiers, de la collaboration si particulièrement utile qu'ils ont apportée à ses services, M. Gaston Thomson leur a exprimé la reconnaissance du gouvernement pour les efforts qu'ils ne cessent de faire personnellement, tant par eux-mêmes qu'au profit de leurs ressortissants, pour maintenir l'activité des établissements industriels et commerciaux et accentuer la reprise des affaires.

L'arrestation de M. Geissler

Allemand d'origine, M. Geissler, directeur de l'hôtel Astoria, avenue des Champs-Élysées, avait été dénoncé par un « chasseur » de cet établissement comme captant les dépêches de la télégraphie sans fil à l'aide d'un récepteur installé sur la partie supérieure de l'hôtel. Le bruit avait même couru avec persistance que M. Geissler avait été fusillé.

Déferé à l'instruction du juge Tortat, M. Geissler a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, aucun fait d'espionnage n'ayant été relevé contre le prévenu.

M. Geissler, à sa sortie de prison, sera remis à l'autorité militaire.

On perquisitionne chez les Allemands...

Un grand attroupement, hier, en haut de l'avenue des Champs-Élysées. Un très important service d'ordre. Des autorités de la police allant et venant. De temps en temps, une personne sortait d'un magasin qui récemment encore arborait sur sa devanture un calicot triomphant ! Cette personne, entourée d'agents, portait de lourds fardeaux, caisses, paquets, ustensiles dissimulés. C'était à l'agence parisienne de la maison allemande d'automobiles Mercedes que l'on prêtait une telle attention. Et, s'il faut en croire les bruits, la perquisition aurait été fructueuse. Les mêmes opérations se renouvelèrent ensuite à la maison Benz. — J. M.

AUX VOLONTAIRES ITALIENS

Tous les volontaires Italiens, sans exception, sont convoqués par le comité pour dimanche matin, 23 courant, à 7 heures, au siège social, 5, boulevard Jules-Ferry, afin d'être enrôlés définitivement, suivant les ordres reçus par M. le colonel, commandant le bureau central de mobilisation et de recrutement de la Seine.

Un service d'ordre est organisé par le comité, aidé par M. l'officier de paix et par les boy-scouts.

Les mobilisés pourront s'assurer sur la vie

Le ministre du Travail a obtenu des compagnies d'assurances qu'elles acceptent les polices de guerre.

Nous avons exposé dernièrement les efforts faits par le ministre du Travail pour favoriser la reprise des affaires et les résultats déjà obtenus par lui dans cet ordre d'idées.

M. Couyba, qui tient à prouver qu'il est également le ministre de la Prévoyance sociale, et qui poursuit infatigablement une tâche utile entre toutes, vient de faire mieux encore.

Préoccupé de la situation dans laquelle se trouvaient un grand nombre de mobilisés titulaires de contrats d'assurances sur la vie, il a obtenu des sociétés d'assurances sur la vie de notables modifications à leurs polices en ce qui concerne l'assurance du risque de guerre.

Jusqu'à ce jour, tout assuré devait, au cas où il prenait part à une guerre contre une puissance étrangère, souscrire un nouveau contrat en acquittant une nouvelle prime; sinon il n'était plus assuré non seulement pendant la durée de la guerre, mais encore pendant un délai de huit mois à compter de la cessation définitive des hostilités, que le décès fût la conséquence de la guerre ou qu'il fût dû à des causes indépendantes de la guerre.

Le ministre du Travail a pensé qu'il pouvait demander aux sociétés françaises d'assurances sur la vie d'apporter des améliorations à ce régime. Voici celles que les compagnies ont consenties :

La police de guerre pourra donc être souscrite non seulement par le mobilisé, mais même par toute personne y ayant un intérêt direct ou indirect (femme, parents, même tiers qui se porterait fort pour l'assuré).

La souscription peut être faite dans les formes les plus simples : lettre, missive, télégramme, etc., et même par une déclaration devant l'autorité militaire. Elle doit avoir lieu dans le délai d'un mois à partir du jour de la mobilisation individuelle; ce délai est porté à quarante jours pour les assurés déjà mobilisés à la date du 20 août.

Afin d'éviter autant que possible le décaissement immédiat de la surprime, les compagnies en font elles-mêmes l'avance sous la forme d'un prêt sur la valeur du contrat, ou, lorsque le compte de l'assuré ne le leur permet pas, elles acceptent en paiement un chèque ou même un simple engagement, pourvu qu'il soit garanti par le dépôt de valeurs au porteur.

Enfin, le délai de huit mois dont il a été question ci-dessus est ramené à trois mois et l'intérêt du retard dans le paiement de la surprime est fixé au maximum à 3 1/2 0/0 au lieu de 4 et 5 0/0.

Notons en terminant que les compagnies se sont engagées à ne tirer aucun bénéfice de cette opération et à rembourser aux assurés, au prorata de leur souscription, les excédents que laisseraient les surprimes.

Les volontaires étrangers s'enrôlent en masse

Le service des engagements volontaires pour les étrangers qui désirent prendre du service dans les armées françaises a commencé hier matin aux Invalides.

Sur l'esplanade, les étendards italiens, belges, anglais et américains désignent les places occupées par les volontaires de ces différentes nations, qui attendent leur tour de passer l'examen médical. La « visite » est menée aussi rapidement que possible. Mais les volontaires sont si nombreux que les majors sont débordés.

C'est un spectacle des plus pittoresques que celui de cette foule devisant joyeusement. « On va taper sur les Boches ! » s'écrient en s'abordant ces hommes qui se rencontrent pour la première fois. Et cette perspective crée aussitôt entre eux un lien cordial.

Anglais, Belges, Luxembourgeois, Serbes, Tchèques, ils rivalisent tous d'ardeur dans leur désir de servir la France.

On pense dès maintenant que le nombre des demandes d'enrôlement sera d'environ 40.000. Dans la seule journée d'hier, 5.000 Italiens, 5.000 Russes, 2.000 Belges, 800 Luxembourgeois, 1.000 Anglais, 500 Américains, 5.000 Juifs, Tchèques, Serbes, se sont inscrits. Détail significatif : 800 Allemands et Autrichiens demandent à servir sous le drapeau français.

Tous ces braves gens font déjà leur apprentissage et s'exercent à l'une des meilleures vertus du soldat : la patience. Mais ils savent qu'aussitôt enrôlés, ils seront habillés et dirigés vers la destination qu'on leur aura choisie.

Les volontaires slaves

Le comité du corps des volontaires slaves, autorisé par le ministre de la Guerre à faire le recrutement officiel, prie les personnes désirant faire partie de ce corps de vouloir bien se présenter 44, rue Lafayette, pour signer la feuille officielle d'engagement les 22 et 23 courant, de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Le testament de Pie X

Il ne contient aucune disposition d'ordre religieux ou politique

Le testament de Pie X a été ouvert hier, mais il ne sera officiellement connu par les cardinaux que ce matin.

Ce document est très court; il ne contient pas de dispositions politiques ni de conseils pour l'administration de l'Eglise.

Pie X prie le Saint-Siège d'assurer à ses sœurs une mensualité de trois cents francs.

« Né pauvre, dit-il, j'ai vécu pauvre et je meurs pauvre. »

Le Collège des cardinaux se réunit

ROME, 21 août. — Le collège des cardinaux s'est réuni aujourd'hui pour la première fois. 23 cardinaux étaient présents; ils ont d'abord prêté serment.

L'anneau du pécheur de Pie X a été brisé, ensuite il sera renfermé dans le tombeau du pape ainsi que le sceau qui servait à sceller les bulles.

L'ensevelissement du pape aura lieu demain soir à six heures dans une forme strictement privée, conformément à la volonté expresse de Pie X, dans les souterrains de Saint-Pierre, où se trouvent les tombeaux des papes antérieurs au dix-septième siècle.

Le collège des cardinaux a entendu ensuite la lecture de la bulle du 25 décembre 1904 sur le conclave. Cette lecture, d'après le *Giornale d'Italia*, a amené une discussion secrète (*Havas*.)

ROME, 21 août (*Dépêche Havas*). — Le docteur Marchiafava, interviewé par le *Corriere d'Italia*, a déclaré que quoiqu'on ne puisse pas dire que la mort du pape a été hâtée par l'immense angoisse que lui causa la guerre, cependant l'organisme du Souverain Pontife aurait probablement résisté davantage s'il n'avait pas eu à supporter ce grave coup moral.

Le docteur Marchiafava a raconté au *Corriere d'Italia* les derniers moments du pape, sa joie en recevant les sacrements, sa force et son calme devant la mort qu'il sentait imminente.

Le transfert du corps du Souverain Pontife

ROME, 21 août (*Dépêche Havas*). — Le corps du Souverain Pontife a été transporté solennellement à la basilique de Saint-Pierre. Le cortège était précédé par les gardes nobles en grand uniforme.

Le corps, toujours suivi par les cardinaux, a été porté dans la chapelle du Saint-Sacrement pour y être exposé. Les gardes nobles font le service d'honneur. A 11 h. 30, la cérémonie étant terminée, le public a été admis à visiter le corps.

Plusieurs milliers de personnes attendaient place Saint-Pierre l'ouverture des grilles.

L'éclipse de soleil

L'éclipse de soleil annoncée commença très exactement à 11 heures 5 minutes 5 secondes.

Au bout de quelques minutes les observateurs purent voir à l'œil nu le disque solaire s'échancrer à sa partie supérieure par la gibbosité lunaire.

La phase maximum, qui s'est produite à midi 17 minutes 8 secondes, ne put guère être observée, une épaisse couche de nuages ayant envahi le ciel. La diminution de l'éclairement fut cependant notable, et entre midi et quart et midi et demi les édifices, les rues, les objets prirent un aspect « plombé » assez particulier.

L'éclipse prit fin à 13 heures 27 minutes 9 secondes.

Aux abonnés et aux lecteurs d'« Excelsior »

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous avons pu assurer le service régulier de nos abonnés, sauf pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie, l'Herzégovine, le Luxembourg et certains pays d'outre-mer. Si quelques retards se produisaient, ils seraient dus à des cas de force majeure, car tous les numéros sont régulièrement expédiés. Dans le cas où des numéros ne seraient pas parvenus à destination, nous avons pris les dispositions nécessaires pour les remplacer sur demande accompagnée de 10 centimes par numéro pour la France et 15 centimes pour l'Etranger.

D'autre part, nous nous sommes préoccupés de réunir le plus de collections possible des numéros parus depuis le début de la guerre, collections que nous continuerons de former pendant toute la durée des hostilités. Ceux de nos lecteurs habituels qui n'auront pas pu se procurer « Excelsior » pendant cette période pourront donc se procurer tous les numéros parus depuis le 4^{er} août (10 centimes pour la France, 15 centimes pour l'Etranger).

L'ensemble de cette collection formera la plus précieuse des documentations illustrées sur tous les événements de la guerre de 1914.

Le Carnet de la Solidarité

LE COMITE DE SECOURS NATIONAL

Avec l'appui et l'assentiment du gouvernement, le comité du Secours national, qui comprend les représentants de tous les groupements nationaux et de toutes les forces sociales de la France, a ouvert une souscription s'adressant à tous les Français et à nos nombreux amis de l'étranger. Son but est de venir en aide, à Paris et en province, à toutes les femmes, tous les enfants et tous les vieillards dans le besoin.

Le comité demande à tous de souscrire généreusement, afin de donner à nos vaillants défenseurs la certitude que nous lutterons contre la misère pendant qu'ils lutteront contre l'ennemi.

Prière d'adresser la correspondance au siège du comité du Secours national, rue Cassette, 21, au nom de M. Appell, président du comité, ou de M. Louis Mill, secrétaire général.

Les souscriptions sont reçues au siège social, rue Cassette, 21, Paris (6^e), et chez MM. Mirabaud et Cie, banquiers, rue de Provence, 56.

Les chèques et mandats doivent être libellés au nom de MM. Mirabaud et Cie, banquiers, avec la mention expresse : *Comité du Secours national*.

Le président de la République, en donnant son patronage au comité du Secours national, a bien voulu en même temps s'inscrire personnellement pour la somme de 50.000 francs.

LE SECOURS AUX BLESSES

La *Société de secours aux blessés militaires* (Croix-Rouge) a décidé de consacrer une somme de 20.000 francs pour rémunérer le travail d'ouvrières qui seront employées à confectionner dans ses ateliers des objets de pansements et des vêtements destinés aux blessés ou aux soldats.

Elle recevra avec reconnaissance les matières ouvrables qu'on voudra bien lui envoyer à son dépôt, 63, avenue des Champs-Élysées, et les répartira entre ses différents ateliers.

Les dons en matières ouvrables ou en argent seront également reçus avec reconnaissance dans les permanences de ses comités d'arrondissements.

Sous l'égide de l'Association des Dames Françaises (Croix-Rouge), le comité de Nogent-sur-Marne a ouvert deux hôpitaux militaires : l'un, au Jardin Colonial, avenue de la Belle-Gabrielle, classé par les services de santé, pourvu d'un personnel d'élite et doté d'un matériel chirurgical complet; l'autre, établi rue Jacques-Kablé, dans la maison de Mme Champion, qui l'a généreusement mise à la disposition du comité et qui en assure toutes les charges; il portera le nom de « Champion-Smith ».

Une nouvelle série de Cours préparatoires d'infirmités, qui ont en ce moment un si vif succès, aura lieu à partir de lundi prochain 24 courant, 45, rue La Boétie, salle Gaveau. Les inscriptions sont reçues au siège central de l'Association, 12, rue Gaillon (avenue de l'Opéra).

UNE DECISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les établissements de crédit et les banques ont bien voulu décider que les personnes désireuses de faire des dons aux œuvres de la Croix-Rouge et au comité du Secours National pourront tirer, au profit de ces œuvres, des chèques qui seront payés immédiatement et intégralement EN DEHORS des retraits autorisés par le moratorium.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette importante décision, qui permet à tout titulaire d'un dépôt en banque de manifester sa générosité, tout en conservant le droit de retirer à son profit le pourcentage prévu par le moratorium.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

Du général de brigade en retraite Marthe, décédé à Cette dans sa quatre-vingt-dixième année. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

De la comtesse Henri de Croy, née Anne d'Ussel, fille du comte d'Ussel, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur des Chemins de fer du Midi, et belle-fille du comte de Croy, ministre plénipotentiaire.

De M. Jules Nagelmackers, président de la Compagnie internationale des wagons-lits. Il était le frère de M. Georges Nagelmackers, décédé, fondateur de la Compagnie des wagons-lits, et l'oncle de M. René Nagelmackers, administrateur de la même compagnie.

De M. Emile Herman, ancien agent de change, décédé en son domicile, rue Gounod, 9, à Paris. Ses obsèques auront lieu demain samedi, à midi, en l'église Saint-François-des-Sales.

De M. Ernest Discaelles, le grand savant, historien national belge et professeur de la plus haute valeur.

Né à Tournai en 1837, il commença sa carrière en 1858, à l'Athénée royal de Mons.

De M. Léon-Louis Nozal, président honoraire de la Chambre syndicale de métallurgie de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de cinquante-sept ans.

Du baron Louis de Cassin de Kainits, qui vient de succomber, dans sa quatre-vingt-deuxième année, en son domicile, 11 bis, rue Casimir-Perier. Il avait épousé Mlle Pauline du Temple de Chevigny. Ses obsèques auront lieu lundi, à 11 heures, en la basilique de Sainte-Clotilde.

De Mme Lemaire, née de Lefte, veuve du ministre plénipotentiaire, ancien résident général en Annam et Tonkin, décédée à Paris.

De Mme Oursel, née de Subtil de Lauterie, femme de l'ancien substitut à Rouen, décédée dans sa soixante-troisième année, à Bertreville (Seine-Inférieure).

De la duchesse de Mandas, femme du duc de Mandas, président du Conseil d'Etat d'Espagne et ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, décédé à Saint-Sébastien. Elle était la sœur de la duchesse de Monteaigu, décédée, et de Miles Brunetti.

De M. Jules Sarrazin, capitaine au 6^e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Besançon.

LE SERVICE sur les Chemins de fer de l'Etat

Le ministère des Travaux publics communique les renseignements ci-après concernant le service sur les chemins de fer de l'Etat :

A partir du vendredi 21 août 1914, le point terminus et le point de formation des trains circulant actuellement entre Paris et Houilles-Carrières-sur-Seine sera reporté à Maisons-Laffitte.

Les heures de départ ou d'arrivée de ces trains à la gare de Paris-Saint-Lazare seront les suivantes :

Départs de Paris : 7 h. 3, 11 h. 33, 19 h. 3.

Arrivées à Paris : 8 h. 40, 13 h. 40, 22 h. 40.

Pour les heures de passage aux gares intermédiaires, consulter l'affiche spéciale.

A partir du mardi 25 août 1914, des trains express (premières, deuxième et troisième classes) seront mis en circulation :

1^o De Paris-Invalides au Havre et retour (via Dreux, Louviers et Saint-Pierre-de-Vouvray) : Aller : Paris-Invalides (départ), 9 h. 1; Rouen (arrivée), 12 h. 54; Le Havre (arrivée), 14 h. 31. Retour : Le Havre (départ), 12 h. 54; Rouen (départ), 15 h. 25; Paris-Invalides (arrivée), 20 h. 6.

2^o De Paris-Invalides à Rennes et Brest et retour (via Folligny), avec correspondance sur Grandville et Saint-Malo-Servan :

Aller : Paris-Invalides (départ), 11 h. 20; Granville (arrivée), 18 h. 50; Rennes (arrivée), 20 h. 37; Saint-Malo-Servan (arrivée), 20 h. 19; Brest (arrivée), 0 h. 40.

Retour : Brest (départ), 5 h. 20; Saint-Malo-Servan (départ), 9 h. 12; Rennes (départ), 9 heures; Granville (départ), 11 h. 7; Paris-Invalides (arrivée), 18 h. 30.

Ces trains comporteront des parties directes toutes classes pour Rennes par Dol et de Paris pour Brest par Folligny et Lamballe, et vice versa. Les voyageurs pour Granville devront changer de voiture à Folligny.

3^o De Rennes à Nantes-Etat et retour :

Aller : Rennes (départ), 21 h. 10; Nantes-Etat (arrivée), 23 h. 44. Retour : Nantes-Etat (départ), 5 h. 57; Rennes (arrivée), 8 h. 41.

Ces trains express seront en correspondance, à Rennes avec les trains express indiqués ci-dessus circulant entre Paris-Invalides et Rennes, via Folligny et Dol.

Nota. — Ces trains express pourront être supprimés si les besoins de l'autorité militaire l'exigent; les voyageurs n'y sont d'ailleurs admis que dans la limite des places disponibles.

Les bagages sont acceptés jusqu'à concurrence de 30 kilogrammes par voyageur.

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de faire connaître au public qu'à partir d'aujourd'hui 22 août 1914, le service des trains sur la ligne de Paris-Montparnasse à Versailles R. G. sera le suivant :

Heures de départ ou d'arrivée des trains à la gare de Paris-Montparnasse :

Départs : 6 h. 43, 8 h. 43, 11 h. 43, 12 h. 43, 16 h. 23, 18 h. 3, 19 h. 3, 23, 20 h. 43.

Arrivées : 6 h. 58, 7 h. 38, 8 h. 38, 11 h. 38, 13 h. 88, 14 h. 18, 15 h. 18, 18 h. 58, 20 h. 18, 23 h. 38.

Ces trains desserviront toutes les stations entre Paris et Versailles; pour les heures de passage à ces stations, consulter l'affiche spéciale.

LE TEMPS QU'IL FAIT

La pression barométrique se relève dans le sud-ouest de l'Europe, tandis qu'elle s'abaisse sur les îles britanniques. Le temps est généralement nuageux ou couvert; la température, légèrement inférieure à la normale.

En France, un temps nuageux est probable, sans changement de température.

A la Bourse de Paris

Paris, le 21 août 1914.

La situation du marché ne se modifie pas; c'est toujours l'expectative avec la réserve qu'elle commande, bien que l'optimisme persiste et tende même à s'accroître au point de vue général.

Au marché à terme, au Parquet, l'Italien s'inscrit à 88.80; le Serbe à 63.50. Parmi les Banques, la Banque de Paris est hésitante à 1.095 ainsi que l'Union Parisienne à 635; Nationale du Mexique, 467. Aux Chemins de fer on s'occupe des lignes espagnoles : Andalous, 265; Nord de l'Espagne, 335. Par ailleurs, Rio, 1.349; Omnibus, 380. Au comptant, signons notre 3 0/0 à 75; le 3 1/2 0/0 à 82.27; Espagnole Extérieure, 84; Russe 5 0/0 1906, 90; Russe 3 0/0 1891, 62; Serbe 4 0/0 1895, 64; Crédit Mobilier, 405; Rente foncière, 425; Est Algérien, 550; Lyon, 1.109; Nord, 1.450; Banque Privée de Saint-Petersbourg, 448; Métropolitain, 420; Briansk, 276; Sels gemmes, 245; Frivoi-Rog, 852; Commentry-Fourchambault, 1.300; Schneider et Cie, 1.840; Raffineries Say, 380; Azote, 225. Aux obligations, le Midi 3 0/0 fait 380; le Nord 3 0/0, 378; l'Ouest 3 0/0, 380; Communale 1912, 220.

En Banque, au comptant : Amazone, 225; Roumanie 5 0/0 1903, 92; Pétales de Colombie, 950; Etains de Keuta, 100; Monaco cinquantièmes, 960; Monaco 4 0/0, 275.

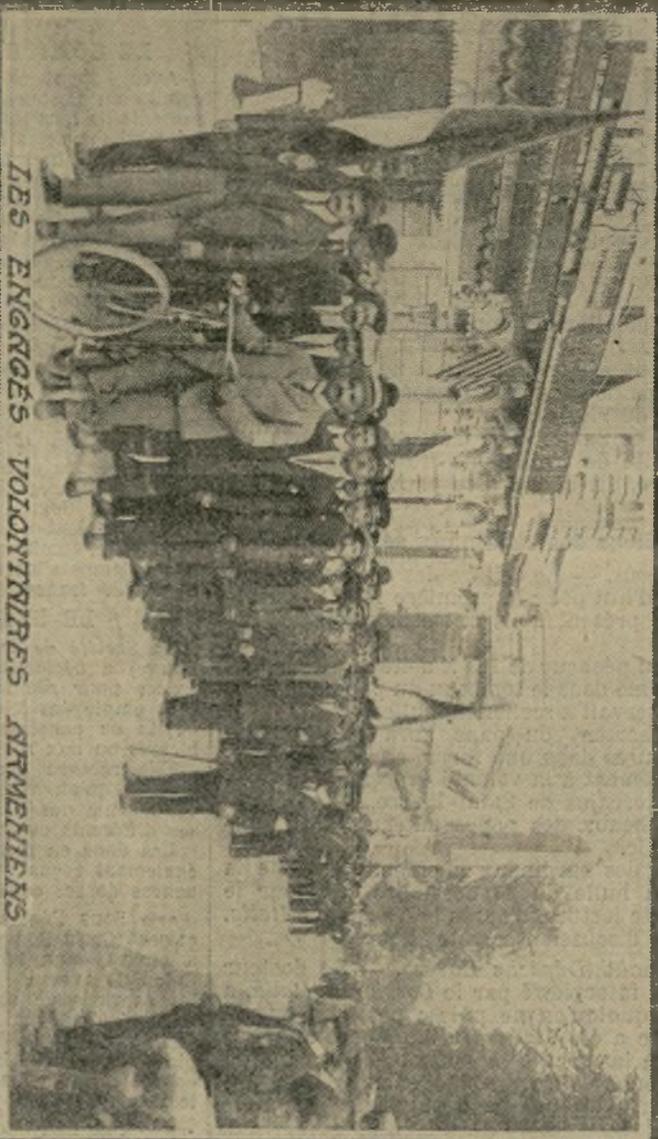
COMMUNIQUE FINANCIER

Pour faciliter les opérations d'escompte de la clientèle commerciale et industrielle, la Banque de France a décidé d'ouvrir un bureau auxiliaire d'escompte dans un local voisin de son siège central, 5, rue Bailly. Ce bureau fonctionnera dès lundi prochain.

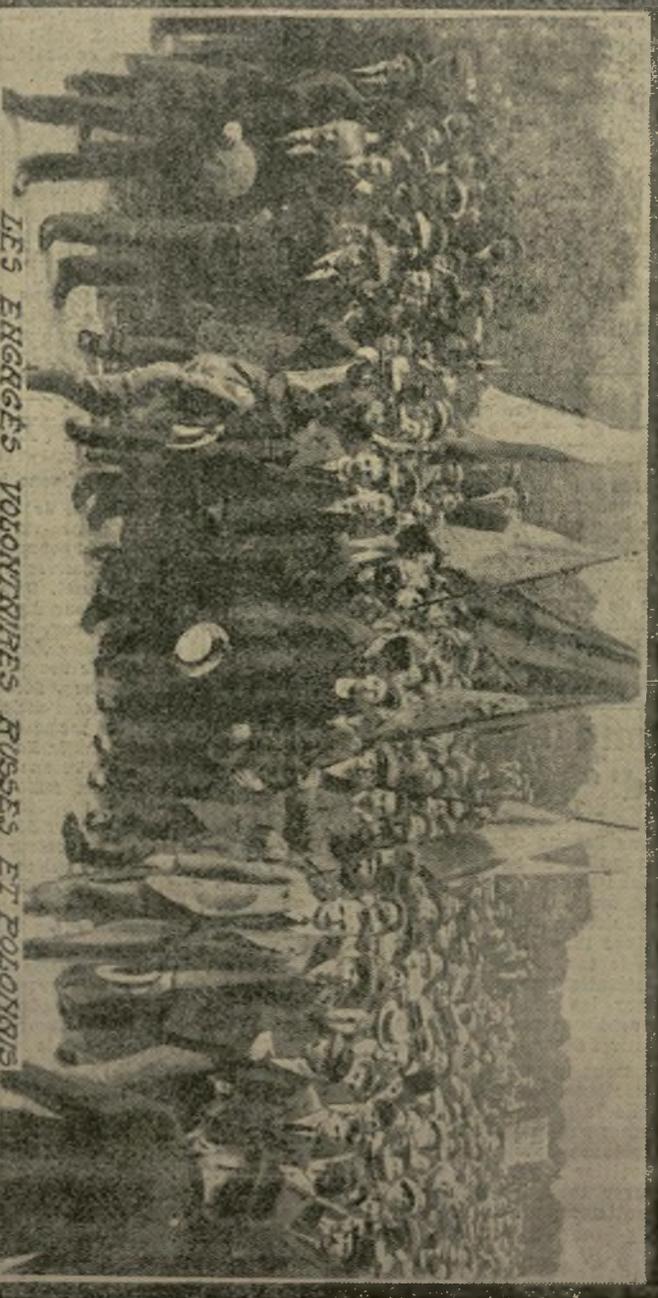
Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — G. Marty.

UN GRAND NOMBRE DE VOLONTAIRES ETRANGERS SE SONT ENGAGÉS HIER AUX INVALIDES



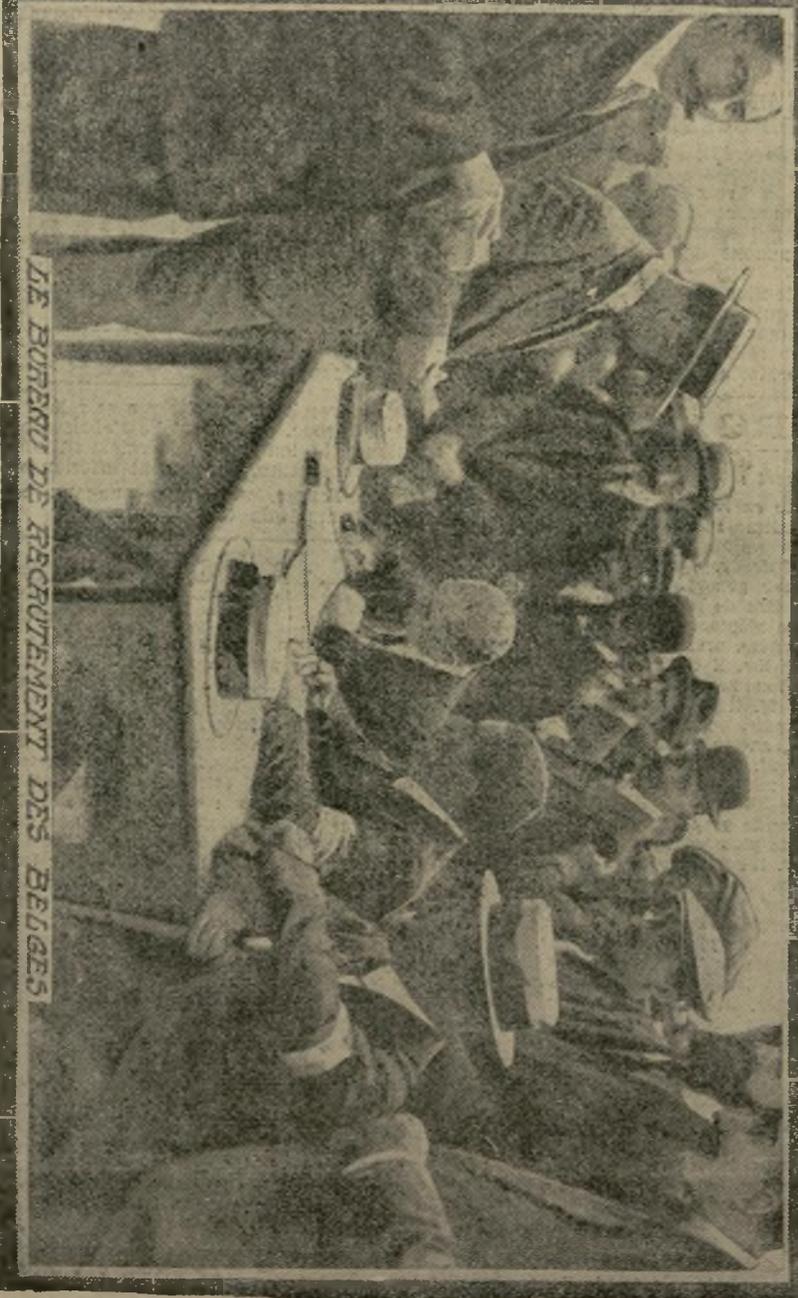
LES ENGAGÉS VOLONTAIRES ARMÉNIENS



LES ENGAGÉS VOLONTAIRES RUSSES ET POLONNAIS



(1. 2. 3.) PETITS-FILS DE GHIBRIBDI



LE BUREAU DE RECRUTEMENT DES BELGES

C'était hier que les volontaires étrangers devaient se présenter dans les bureaux de recrutement parisiens pour signer leurs feuilles d'engagement. Comme il fallait le prévoir, le nombre de ces volontaires était considérable. Américains, Anglais, Roumains, Italiens, Slaves, Hellènes, Luxembourgeois, Arméniens, Juifs se retrouvèrent aux Invalides, où leur présence donna lieu à une manifestation patriotique émuante.